

218C0593
FR0011191766-FS0276

14 mars 2018

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

EOS IMAGING

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 14 mars 2018, la société Edmond de Rothschild Investment Partners¹ (47 rue du Faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 mars 2018, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EOS IMAGING et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 039 119 actions EOS IMAGING représentant autant de droits de vote, soit 4,59% du capital et des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions EOS IMAGING sur le marché.

¹ Contrôlée par le Groupe Edmond de Rothschild. La société Edmond de Rothschild Investment Partners déclare agir indépendamment de la personne qui la contrôle, dans les conditions posées aux articles L. 233-9 II du code de commerce, 223-12 et 223-12-1 du règlement général.

² Sur la base d'un capital composé de 22 641 483 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.